

« LA FAUTE MEDICALE, LA PERTE DE CHANCE, L'ALEA THERAPEUTIQUE »

Objectifs

Permettre à l'expert de Justice de connaître les dernières recommandations en matière de faute médicale, perte de chance et aléa thérapeutique ?

Méthode pédagogique

- Power point
- Débat contradictoire
- Dossiers d'expertises médicales

Public concerné

- Experts judiciaires
- Avocats
- Magistrats

Lieu de la formation

Ancienne bibliothèque de la Cour d'Appel

Dates de la formation

Vendredi 22 Mars 2019
09h00 à 13h00

Tarif

Membre de la Compagnie: 70 €
Non Membre de la Compagnie: 80 €

Programme

La faute, la perte de chance, l'aléa thérapeutique
En terme de faute médicale, deux cas sont à retenir celle de la conscience médicale et celle de la science médicale. La première pourrait caractériser la faute dite technique à contrario de la seconde qui décline l'objet de l'information et du consentement éclairé à donner au malade mais aussi de la mise des moyens à mettre en œuvre, du traitement et de son suivi selon les données acquises de la science. Que dire alors de l'imprudence, de la maladresse, de l'inattention ou de la négligence. Est-ce une perte de chance à l'état pur ? L'aléa thérapeutique n'est-il pas finalement la résultante ni de la faute médicale ni de la perte de chance?
Autant dire que le débat reste ouvert et contradictoire.

Intervenants

- Madame Anne BERRUT
Vice-Présidente du Contentieux
au TGI de Toulouse
- Professeur Norbert TELMON
Chef de pole de Médecine Légale
CHU de Toulouse
- Docteur Alain SAUNÉ
Expert Judiciaire
Vice-Président d'Arcadie